



CINÉMA & CITOYENNETÉ

Une mission citoyenne développée par

UnisCité 

Prémices

Dans le cadre du grand programme « [Citoyens de la Culture](#) » - lancé par le Ministère de la culture en 2015, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), et l'association Unis-Cité ont développé une [mission citoyenne par le cinéma](#). Ce programme s'inscrit en complémentarité avec les autres dispositifs du CNC « Lycéens et apprentis au cinéma » et « Collège au cinéma ».

Concrètement qu'est-ce que c'est ?



De jeunes volontaires en service civique [imaginent, conçoivent et animent des séances de ciné-débat](#) dans un but de [partage avec des élèves de même génération](#) sur des thèmes majeurs de société et de citoyenneté émanant des films projetés.

Dans le cadre d'interventions en établissements scolaires, les séances peuvent se dérouler sur les [temps périscolaires](#) : durant la pause méridienne, mercredi après-midi, soir après les cours, internat. Elles peuvent aussi se décliner sur des heures de permanence fixes ou ponctuelles, des heures d'Accompagnement Personnalisé (AP), des heures de cours banalisés par des enseignants intéressés, comme lors d'événements spécifiques à votre établissement...

Les objectifs du programme

- Favoriser la discussion et les échanges pour développer l'esprit critique
- Créer un lien générationnel
- Libérer la parole
- Explorer des thématiques citoyennes
- Aider à mieux comprendre et à décrypter le sens des images
- Développer et démocratiser l'accès à la culture

Qu'est-ce qu'un ciné club ?

Dans le cadre du programme **Cinéma & Citoyenneté**, les volontaires fédèrent le public autour de ciné-clubs qui impliquent :

- des séances avec une **récence** : périodicité hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle
- des séances **programmées à l'avance** sur un calendrier prédéfini
- des séances qui sont un RDV ciné-club régulier avec les élèves spectateurs (libres de venir participer)
- des séances qui peuvent accueillir entre 10 et 25 élèves et qui réussissent à **fidéliser un groupe** de spectateurs

Qui sont les volontaires en Service Civique ?

Les volontaires qui interviennent ne sont pas des professionnels de l'image ou de l'éducation. Ils sont néanmoins formés à l'animation de débats citoyens et à la lecture de l'image cinématographique tout au long de leur mission.

Ils sont également **accompagnés au cours de leur engagement** par un coordinateur, dont la mission est de les soutenir et les aider à organiser leurs séances.



Les missions des volontaires

PROGRAMMATION

Les volontaires font le choix du long métrage ou du court métrage qui sera diffusé (après proposition et accord avec l'établissement). Ils imaginent aussi des **débats innovants, ludiques, dynamiques et participatifs**, pour faire place à un temps d'échange dans un cadre bienveillant.

COORDINATION

Les volontaires ont pour mission de **gérer l'ensemble de la coordination des séances** (planification, communication, préparation du matériel...). Par ailleurs, ils peuvent proposer à un groupe d'élèves d'intégrer un « **comité de ciné-club** » qui leur permettra de participer à l'élaboration des séances (choix des films, relais de la communication ou des inscriptions des futurs élèves-spectateurs, recueil des avis après les séances...)

ANIMATION

Le jour J, les volontaires ont pour mission **d'assurer la projection, l'animation et le bon déroulé de la séance**. Occasionnellement, ils peuvent s'appuyer sur l'intervention d'experts du cinéma ou de la thématique traitée.



Le rôle de la structure partenaire

Dans le cadre de ce programme, l'établissement partenaire s'engage à :

- Mettre à disposition des volontaires les moyens techniques permettant la tenue des séances
- Identifier un référent au sein de son établissement pour assurer le lien avec les volontaires et leur permettre d'organiser au mieux les séances (CPE, documentaliste, référent culturel, professeur volontaire...)
- Dans le cadre d'intervention en établissement scolaire, faire le relais avec les Conseils à la Vie Lycéenne (CVL) / les Conseils à la Vie Collégienne (CVC) qui sont des précieux coopérateurs pour la mise place des ciné-clubs



Contacts